

Vallée de la Fensch

FLORANGE

Installer les entreprises expropriées par l'A31 bis près de Bétange ? « C'est non »

Olivier Jarrige



Les entreprises expropriées depuis la zone Sainte-Agathe devraient être relocalisées ici. Photo Armand Flohr

L'association de sauvegarde du site de Bétange refuse de voir les entreprises expropriées de la zone Sainte-Agathe installées à Daspich, le long de l'allée des Marronniers. Les actuelles terres agricoles seraient bétonnées, avec un impact fort sur la faune et la flore locales, sur le cadre de vie des habitants de Florange et Terville.

C'est non. Les entreprises expropriées de la zone Sainte-Agathe par le chantier de l'A31bis ne devraient pas être installées entre Bétange et Daspich. L'association de sauvegarde du site de Bétange s'y oppose. Tout comme elle refuse la sortie du tunnel de l'A31 bis, au nord de l'allée des Marronniers. Alors oui, l'un des problèmes majeurs depuis le choix du tronçon F4 de l'A31bis, c'est le sort des 18 entreprises. Comment les déplacer dans le secteur, au vu de la rareté du foncier ? Et de la loi ZAN, qui interdit de bétonner des surfaces inconstructibles ? En l'esquivant. La Ville de Florange a reçu l'accord du préfet de ne pas y être soumis dans ce cas. Le 27 janvier, Thionville Fensch Agglomération a annoncé avoir trouvé un terrain de 25 hectares à Florange, entre le passage de Daspich et l'allée des Marronniers.

Pour l'association de sauvegarde de Bétange, ce choix a été fait « sans en évaluer les conséquences sur un site protégé à tous les niveaux ». « L'implantation d'une ZAE et le passage de l'A31 bis entre le domaine de Bétange et Terville provoqueraient l'encerclement et la destruction de l'un des derniers espaces naturels et patrimoniaux de la vallée de la Fensch, qui ne pourrait ainsi plus jouer son rôle de poumon vert et réservoir de biodiversité. »

• L'entrée défigurée

L'association de sauvegarde du site de Bétange, aux côtés des 13 associations nationales qu'elle fédère, « exige des élus locaux l'abandon de ce projet et dénonce un acharnement de l'État et des élus à détruire le patrimoine culturel et environnemental et plus largement le cadre de vie et la santé des Florangeois et des Tervillois ».

Pour rappel, bâtir 19 entreprises sur ce terrain agricole reviendrait à menacer directement les 70 espèces d'oiseaux (dont une cinquantaine protégées), les 13 espèces de chauve-souris, et tout le biotope local.

« Ce projet défigurerait définitivement l'entrée de Florange côté Terville, un des derniers poumons verts d'une vallée classée parmi les plus polluées de France », insiste l'association, [forte de l'avis de l'Autorité environnementale, qui a étrillé le projet d'A31 bis fin janvier.](#)